



Charte 2024 des Pèlerinages diocésains à Lourdes Vicariat Chemins de mission



*Parole de Bernadette (en parlant de Marie) :
« Elle me regardait comme une personne... »*

*Marie, sa mère, dit à ceux qui servaient : « Tout ce qu'il vous dira, faites-le ». (Jn 2,5)
Soyez toujours prêts à rendre compte de l'espérance qui est en vous. (1P 3,16)*

1. Notre mission

Dans le diocèse de Liège, le service des pèlerinages diocésains à Lourdes emmène des pèlerins valides ou moins valides, jeunes ou moins jeunes, en permettant à chacun de cheminer dans sa foi, de se mettre au service des moins valides et de vivre des relations fraternelles et conviviales. Articulé autour d'un thème, ce cheminement se nourrit de la Parole de Dieu, des services aux plus vulnérables et des rencontres.

Nous souhaitons également faire découvrir la Parole de Dieu comme une bonne nouvelle pour chacun. Dans ce sens, les diverses activités sont porteuses de convivialité, de foi et d'espérance pour tous les pèlerins et particulièrement pour les jeunes, les personnes à mobilité réduite et les hospitaliers.

2. Notre orientation

1. **Accompagnement** : assurer à tous une assistance non seulement spirituelle, mais aussi humaine et sociale par un accompagnement et une écoute de ces personnes.

3. Notre dynamique

1. **Centré sur la Parole de Dieu** : nos actions sont guidées par la Parole de Dieu et visent à cheminer avec les pèlerins – valides ou moins valides – dans la foi. Le thème est décliné en sous-thèmes, spécifiques à chaque jour du pèlerinage, sous forme de versets bibliques.
2. **Accueil – écoute – attention à l'autre** : via des contacts informels et les activités du programme, pour répondre aux attentes.
3. **Espérance** : ne pas s'apitoyer sur les limites de la santé des personnes, mais faire découvrir l'accompagnement du Seigneur auprès de chacun, quelle que soit sa situation (de santé, notamment). Exemples : considérer la bénédiction des malades comme le regard bienfaisant de Dieu sur chacun ; vivre la procession aux flambeaux comme l'expression de la victoire de la lumière de la Résurrection sur les ténèbres, les forces du mal.
4. **Service diocésain** : notre organisation cherche à articuler les deux parties linguistiques (francophone et germanophone) du diocèse de Liège.
5. **Inclusivité** : nous voulons donner une place à tous les pèlerins, quel que soit leur chemin de foi, quel que soit leur état de santé, et nourrir chacun par des temps appropriés de rencontres et de croissance humaine et spirituelle.
6. **Participation** :
 - **Pour la préparation** : collaboration avec l'équipe du secrétariat, l'équipe de direction, l'équipe liturgique, le groupe musical et l'équipe d'aumônerie de l'Hospitalité.
 - **Pour le pélé proprement dit** : intégration des groupes de jeunes dans certaines animations et, via les responsables de groupes/d'hôtels, des pèlerins de leur groupe dans les célébrations.

4. Nos engagements

1. **Communiquer** pour faire découvrir le pèlerinage au maximum de (potentiels) pèlerins du diocèse.
2. **Développer des synergies avec d'autres vicariats (en particulier la Santé) et services** en repérant des activités concernant l'encadrement de personnes en situation de « fragilité ».

5. Notre organisation interne

Au fil de l'année, la directrice accomplit, en collaboration avec différentes instances et personnes, la préparation du grand pèlerinage diocésain à Lourdes.

Octobre

- Évaluation du pèlerinage passé, avec les responsables de groupes ou d'hôtels, l'Hospitalité, ainsi que l'équipe de direction/liturgique et le prédicateur.

Novembre

- Élaboration et envoi du programme du pèlé au service de planification à Lourdes.
- Appropriation du document officiel (des Sanctuaires de Lourdes) de présentation du thème d'année afin de le présenter à l'équipe.
- Formulation d'un « slogan » qui portera tout le cheminement spirituel, avec l'équipe de direction/liturgique et le prédicateur.

Décembre

- Répartition des célébrations à préparer par l'équipe liturgique.
 - Chaque sous-groupe s'arrange pour pouvoir présenter sa célébration à l'ensemble, à la réunion suivante.
- Réalisation des brochures par le secrétariat.

Février

- Journées à Lourdes organisées pour tous les responsables et organisateurs de pèlerinages (autour du 11 février), auxquelles participent la secrétaire, le président, la directrice et le prédicateur.

Février-mars

- Mise en commun des projets des différentes célébrations et appropriation (souci de cohérence, recherche d'un symbole, ...).
 - Si le responsable de l'animation musicale n'est pas présent, on lui communique ces projets afin qu'il y insère les chants.
- Préparation d'un programme spécifique par l'équipe de l'aumônerie de l'Hospitalité.

A partir d'avril

- Élaboration du déroulement complet des célébrations par le coordinateur de l'équipe liturgique (à communiquer aux célébrants).
- Réalisation du carnet du pèlerin (relecture par la directrice) par le secrétariat.

Au plus tard le 15 juillet

- Communication aux célébrants
 - des déroulements des célébrations et
 - des interventions souhaitées des différents groupes.

Août (après le 15 août) : le grand pèlerinage diocésain à Lourdes durant une semaine.

Gaby Pinckers (directrice des pèlerinages diocésains à Lourdes)

Marie de Lovinfosse (déléguée épiscopale du vicariat Chemins de mission)